

CRÉDIT: ROXANNE PAQUET PHOTOGRAPHE

RAPPORT ANNUEL 2020

Regroupement des
éco
quartiers

À PROPOS

Le Regroupement des éco-quartiers (REQ) est un organisme à but non lucratif et non partisan fondé en 1999 par des éco-quartiers désireux de mutualiser leurs ressources et d'unir leur voix. Le REQ assure depuis la représentation de ses membres au niveau régional et est actuellement constitué de 18 membres éco-quartiers ayant des activités campées dans 15 arrondissements de la Ville de Montréal.

La mission du REQ est de promouvoir le caractère unique et indispensable du programme Éco-quartier en plus d'intervenir dans les dossiers environnementaux et sociaux touchant directement les citoyen-nés. À travers le services aux membres, le réseautage et la coordination de projets, le REQ défend le droit des citoyen-nés d'avoir un environnement sain et un développement écologiquement viable de leur communauté. C'est surtout par l'éducation relative à l'environnement, sous-tendant la résolution de problèmes environnementaux et sociaux ainsi qu'une série de stratégies d'apprentissage, que le REQ atteint ses objectifs.

Annuellement, le REQ mène environ 10 projets d'envergure régionale, dont des campagnes de sensibilisation et d'éducation relative à l'environnement ainsi que de l'implication citoyenne en lien avec la mission et les valeurs du programme Éco-quartier.

Ces différents projets illustrent l'implication et l'expertise du REQ en termes de gestion de projets avec des partenaires à différentes échelles. Le REQ est reconnu auprès de ses partenaires comme une force du milieu pour concerter des intervenants locaux et réaliser des projets environnementaux et citoyens ancrés dans leur contexte d'implantation, et ce sur l'ensemble du territoire montréalais.

Regroupement des
éco
quartiers

TABLE DES MATIÈRES

1

SOMMAIRE DE L'ANNÉE

Mot de la présidente et de la directrice générale
Chiffres clés
25e anniversaire
Conseil d'administration
Équipe

8

NATURE EN VILLE

Verdir le sud
Surveillance des travaux d'inoculation des frênes

11

PROPRETÉ

Journée du fleuve

13

GMR

Office municipal d'habitation de Montréal

15

EMBELLISSEMENT

Un arbre pour mon quartier
Mobilier vert et actif
Ruelles vertes

20

SENSIBILISATION

Camp de jour Défi zéro déchet
Patrouille verte
Patrouille bleue

24

IMPLICATION ET RAYONNEMENT

Partenariats
Représentation
Formations

28

VIE DÉMOCRATIQUE ET ASSOCIATIVE

30

COMMUNICATION

Relations de presse
Revue de presse

34

REMERCIEMENTS



SOMMAIRE DE L'ANNÉE

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE

L'année 2020 aura su marquer tout un chacun. Malgré la pandémie, c'était pour nous l'occasion de souligner le 25^e anniversaire du programme Éco-quartier et de célébrer 25 ans de collaboration, de projets innovants, de changements de comportements et d'initiatives pour des quartiers plus verts. Il faut souligner l'effort colossal du personnel depuis 1995 qui fait la force de ce réseau de changement. Les organismes communautaires porteurs du programme forment une force de maillage avec de très nombreux partenaires.

Un nouveau financement marque aussi notre année 2020, celui provenant du gouvernement du Québec pour Verdir le sud, projet de lutte aux îlots de chaleur urbains auprès des populations vulnérables, qui est cogéré avec six éco-quartiers. Cette nouvelle manière de fonctionner nous permet de travailler en collaboration avec nos membres, de mutualiser les forces de chacun et de favoriser une synergie du réseau. Ce projet nous rappelle aussi l'importance de l'enracinement d'organismes locaux dans l'écosystème communautaire montréalais. Ces organismes établissent des partenariats pérennes en reconnaissant les particularités du milieu. Nous souhaitons donc dans l'avenir poursuivre cette formule de co-gestion innovante pour des projets.

L'équipe permanente du REQ a su relever les défis liés à la pandémie et rester en place. Elle s'est aussi agrandie avec Sophie pour gérer le projet Verdir le sud. Nous souhaitons donc remercier les trois chargées de projets permanentes pour leur grande implication, leur dynamisme et leur engagement. Malgré les incertitudes qui ont plané sur les projets pendant les premiers mois de l'année, l'équipe du REQ a su réaliser 10 projets avec l'appui de 67 employé-es temporaires et saisonniers, des 18 éco-quartiers et d'une cinquantaine de partenaires.

Il importe aussi de souligner le grand appui et l'implication du conseil d'administration à la nouvelle direction qui s'inscrivait dans un contexte inconnu qu'amenait la pandémie. L'une des retombées positives de la pandémie a été l'utilisation de nouveaux outils de travail en ligne rendant l'accès aux diverses rencontres du REQ plus simple et rapide, en plus de renforcer la collaboration et l'implication des membres, mais aussi du réseau.

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE

Il faut aussi souligner le grand succès de la campagne Un arbre pour mon quartier qui a permis de planter près de 4 400 arbres portant à plus de 17 000 arbres plantés depuis le début de la campagne en 2013, projet fait en collaboration avec la Soverdi.

Un autre élément important est l'essor de la popularité des communications du REQ, principalement des réseaux Instagram et LinkedIn, dont les taux d'engagement et de réactivité ne cessent d'augmenter.

Dans les faits saillants de cette année, il y a également la nouvelle collaboration avec le Bureau de la transition écologique et de la résilience de la Ville de Montréal dans le cadre de la Patrouille verte pour sensibiliser les personnes vulnérables aux vagues de chaleur, ce qui diversifie les thématiques de sensibilisation abordées auprès des Montréalais-es.



Pascale Fleury

Présidente du conseil d'administration

Pour 2021, nos actions seront certainement encore teintées par les effets de la pandémie, mais l'effet de surprise et d'inconnu est déjà atténué. Dans ce même sens, le Regroupement des éco-quartiers a décidé de hisser la transition écologique dans le haut de ses priorités en 2020 et pour les années à venir.

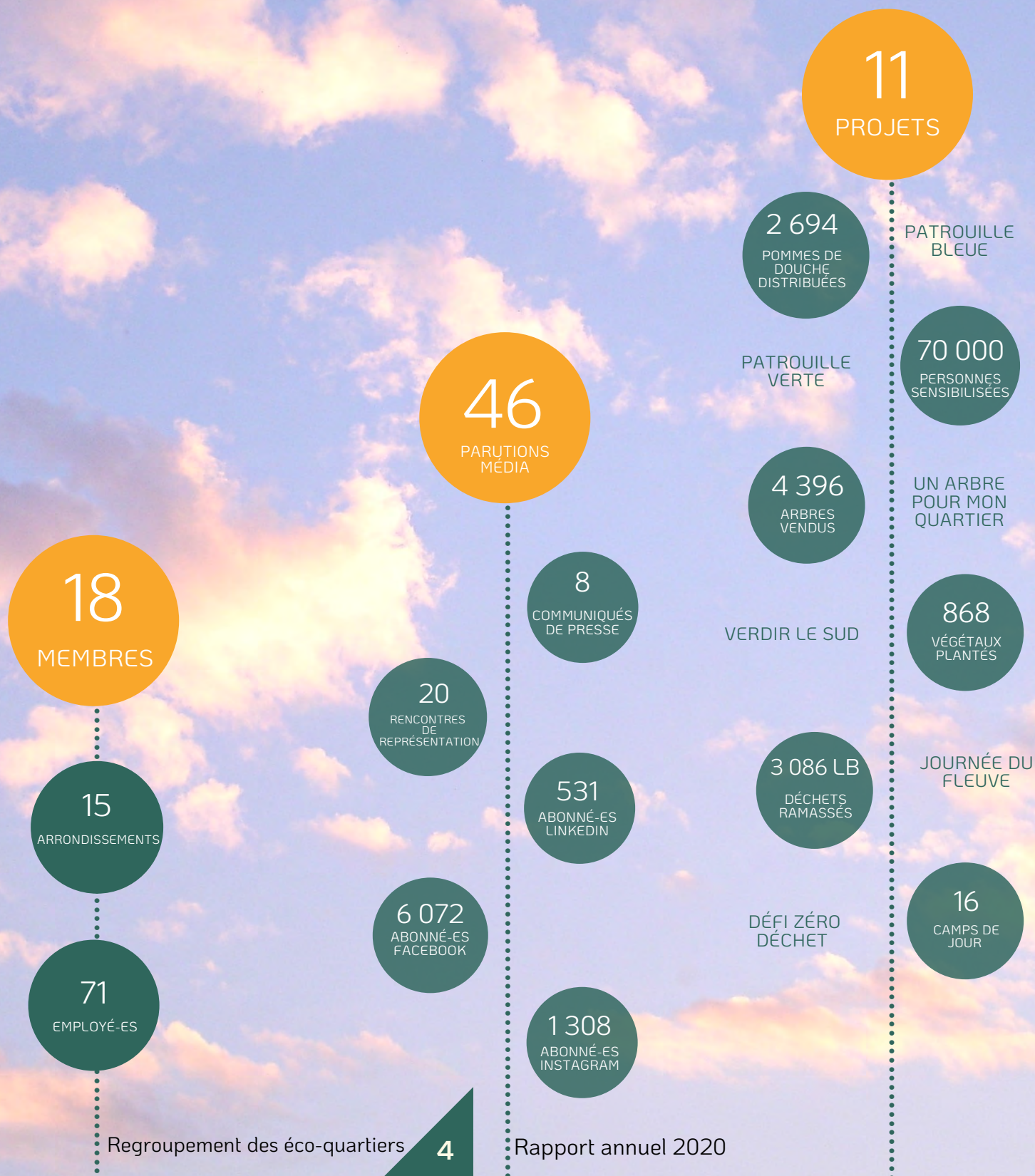
C'est en démocratisant l'information et en sensibilisant les citoyens que la vulnérabilité climatique sera réduite et que les communautés sauront s'adapter, en toute résilience, aux aléas climatiques. Tout cela se fera dans un contexte de planification stratégique qui permettra au REQ et à tout son réseau de se doter des bons leviers pour faire face aux défis environnementaux de demain.



Eve Lortie-Fournier

Directrice générale

2020 EN CHIFFRES CLÉS



25^E ANNIVERSAIRE DU PROGRAMME ÉCO- QUARTIER

Le 25^e anniversaire du programme Éco-quartier et de son réseau a eu lieu en 2020. Nous avons tenu à souligner cet anniversaire pour rendre hommage à tous les membres du personnel, les citoyen-nes et les partenaires qui ont soutenu, à travers les années, les fondements d'éco-citoyenneté et d'écocivisme défendus par le programme Éco-quartier.



Nous avons dédié à cet anniversaire une section de notre site Internet, recensant les témoignages d'acteur-trices phares ayant soutenu le réseau des éco-quartiers. Le contenu de notre infolettre s'y consacrant ainsi que les grands thèmes du programme.

Il aura été très intéressant de se replonger dans l'historique du programme Éco-quartier depuis son instigation et de constater son adaptation aux différents enjeux environnementaux, mais aussi la conservation de son essence, soit de maintenir l'environnement au cœur des préoccupations des Montréalais-es et de démocratiser toutes initiatives d'éducation relative à l'environnement.

Soulignons également les éléments graphiques qui ont été développés dans le cadre de ce 25^e anniversaire. Créées par le graphiste Frédéric Cordier, les illustrations incarnent les quatre axes constitutifs du programme Éco-quartier. Elles ont pu être relayées par le REQ et ses membres sur leur différentes plateformes (réseaux sociaux, infolettre, site web) pour participer au rayonnement du programme, de ses réalisations et de son inscription dans une ligne du temps collective.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le REQ compte sur un conseil d'administration (CA) composé d'au maximum 7 bénévoles. Ils sont tous rassemblés autour d'une vision commune, celle de promouvoir le programme Éco-quartier. Les membres du CA sont élus lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA) pour un mandat de deux ans. Ils accompagnent le REQ dans la définition de ses grandes orientations.



Christophe Derrien

Administrateur
Éco-quartier Peter-McGill
(SAESEM)



Femke Bergsma

Secrétaire
Éco-quartier Lachine
(GRAMÉ)



Julie Demers

Administratrice
Éco-quartier Montréal-Nord (Coop
de solidarité ÉcoNord)



Louiza Moussaoui

Administratrice
Membre externe



Pascale Fleury

Présidente
Éco-quartier Sud-Ouest (Les
YMCA du Québec)



Nicole Schiebel

Vice-présidente
Éco-quartier NDG (Prévention
CDN-NDG)



Roxanne L'Écuyer

Trésorière
Éco-quartier Sainte-Marie (Société
écocitoyenne de Montréal)

Nous souhaitons souligner l'engagement de Philippe Marchand, de l'organisme VertCité, au sein du conseil d'administration du REQ pendant les six dernières années au cours desquelles il a siégé à différents postes dont la présidence dans les trois dernières années et qui a continué son mandat pour nous prêter main-forte avec sa grande expérience pendant tout le contexte sanitaire de 2020.

ÉQUIPE

Malgré les bouleversements encourus par la pandémie en 2020, le REQ a pu compter sur une équipe permanente dévouée et stable, en plus de l'ajout d'une nouvelle chargée de projets et de communications.

71
employé-es

4
permanentes

67
saisonniers ou
temporaires

1
stagiaire



Catherine Ouellet
Chargée de projets



**Eve Lortie-
Fournier**
Directrice générale



Manon Giri
Chargée de projets



**Sophie
Lallemant**
Chargée de projets
et communications

NATURE EN VILLE



VERDIR LE SUD

6 ÉCO-QUARTIERS LUTTENT CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR

Verdir le sud est un projet de lutte aux îlots et archipels de chaleur urbains (IACU) auprès des populations vulnérables à travers quatre arrondissements afin de créer une trame verte urbaine qui augmente la capacité de résilience des communautés.



Ce projet s'étale d'avril 2020 à décembre 2022 et le bilan de cette première année est très encourageant.



20
projets de
verdissement



246
personnes
mobilisées



868
végétaux plantés



1 238m²
d'asphalte enlevée



Ce projet est financé en partie dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques du gouvernement du Québec.

Québec 

SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'INOCULATION DES FRÊNES

Dans le cadre de l'appel d'offres public intitulé « Service d'injection de frênes sur le domaine public – 2020 », la Ville de Montréal a sollicité la collaboration du REQ pour mettre en place une équipe de six surveillant-es et d'un agent-e de communication pour valider les interventions de deux firmes externes sur le terrain lors de travaux d'injection qui ont débuté le 25 juin et qui se sont terminés le 26 août.

PRINCIPALES TÂCHES

Prendre connaissance de la zone de traitement le jour avant (information fournie par le chef d'équipe)

Se rendre au terrain le matin et rencontrer les technicien-nes effectuant les injections

Vérifier que chaque frêne traité respecte les clauses techniques établies par la Ville

Valider le traitement des frênes en entrant les données dans le logiciel Collector

Communiquer avec les technicien-nes pour tout manque aux normes, rapporter au chef d'équipe si nécessaire

Prélever des échantillons d'insecticide aléatoirement pour fin d'analyse (chef d'équipe uniquement)

PROPRETÉ



LA JOURNÉE DU FLEUVE

Pour cette première édition de la Journée du fleuve, six éco-quartiers se sont joints à Mission 100 tonnes en collaboration avec la ville de Montréal pour organiser des événements de nettoyage des berges.

L'objectif est de nettoyer les cours d'eau et berges mais également de conscientiser les citoyen-nes à l'impact de leurs choix de consommation.



L'éco-quartier de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles avec Mission 100 tonnes. Crédit : Mission 100 tonnes.

L'action, organisée le 19 septembre 2020 dans le cadre du World Cleanup Day (Journée mondiale du nettoyage), a permis le ramassage de 3086 livres de déchets par plus de 300 participant-es.



300+
PARTICIPANT-ES

6
ÉCO-QUARTIERS



3 086 LIVRES
DÉCHETS RAMASSÉS

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



OFFICE MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL

L'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) a sollicité l'expertise d'une professionnelle experte en environnement pour réaliser un mandat de gestion des matières résiduelles (GMR) dans les habitations HLM sur le territoire de l'île de Montréal auprès du REQ. L'OMHM veut répondre à certains enjeux liés à la GMR dans les HLM, au respect de la réglementation municipale et à l'amélioration de la qualité et du milieu de vie.

2020 était la troisième année du mandat de la professionnelle experte en environnement. Elle a durant cette année :

- Soutenu les campagnes de sensibilisation orchestrées par cinq éco-quartiers, visant à améliorer la GMR des locataires et à développer leur sentiment d'appartenance à leur milieu de vie et le désir d'en prendre soin.
- Répondu à des demandes ponctuelles de directeur-trices d'habitations et de la Ville de Montréal concernant des problématiques de GMR, notamment le non-respect de la réglementation municipale.
- Travaillé de concert avec le Service des Communications de l'OMHM afin de mettre en place des outils de sensibilisation.
- Soutenu la formation GMR des directeur-trices d'habitations et des préposé-es à l'entretien et aux réparations.
- Appuyé l'équipe d'horticulture et d'arboriculture concernant des balises d'aménagement paysager et d'agriculture urbaine.

EMBELLISSEMENT



UN ARBRE POUR MON QUARTIER

Marquée par une volonté citoyenne de verdissement urbain toujours aussi soutenue, la huitième année de la campagne Un arbre pour mon quartier a battu tous les records.



**PLUS DE 60
ESSENCES
DIFFÉRENTES
À LA VENTE**

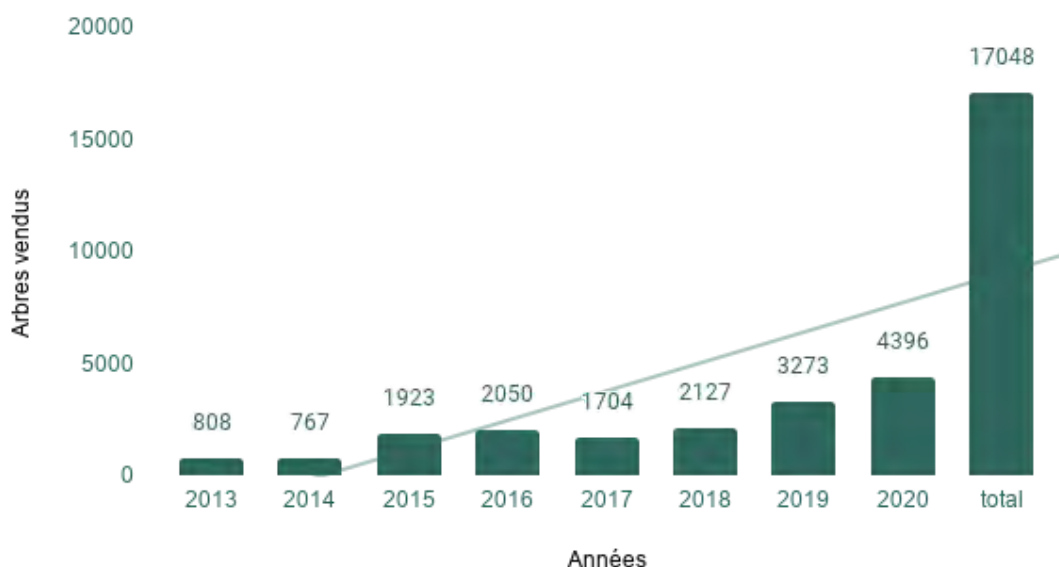


**4 396
ARBRES
VENDUS**



**95%
D'ACHETEURS
SATISFAITS**

Arbres vendus depuis 2013

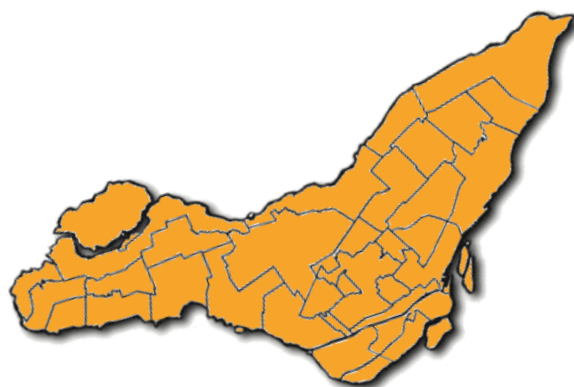


UN ARBRE POUR MON QUARTIER

La campagne a permis de planter 4 396 arbres en territoire montréalais, soit plus de 1 000 arbres que la campagne précédente. Ces efforts ont été portés par le Regroupement des éco-quartiers – et ses membres – ainsi que par la Société de Verdissement du Montréal métropolitain (Soverdi). Ainsi la campagne a-t-elle permis de planter 17 048 arbres depuis 2013. Malgré le contexte pandémique, l'engouement pour la campagne s'est maintenu et a dépassé l'objectif initial qui était la vente de 2 500 arbres pour l'année 2020.



**20
PARTENAIRES**



**UNE CAMPAGNE SUR
L'ENSEMBLE DE L'ÎLE
DE MONTRÉAL**

MOBILIER VERT ET ACTIF

Grâce au Fonds de solidarité FTQ, le REQ, en collaboration avec Bois Public, a permis, pour une 4e édition, la distribution et l'installation de modules de jeux dans quelques ruelles vertes de Montréal, ce qui encourage le développement des enfants par le jeu, consolide le tissu social et favorise les activités actives et extérieures. Ce projet s'inscrit sous le signe de la durabilité et de l'économie circulaire puisque les mobiliers sont faits à partir de frênes de Montréal.



MOBILIER VERT ET ACTIF

FAITES *bouger* VOTRE RUELLE !



Alors que, dans le cadre du concours, 14 candidatures ont été reçues, trois ruelles vertes situées dans trois arrondissements différents ont reçu un lot de mobiliers composé d'un jeu de poches, d'un kiosque et d'un ensemble de flèches pour y inscrire le nom des membres des familles riveraines.

10% Satisfaits



90 % Très satisfaits

RUELLES VERTES

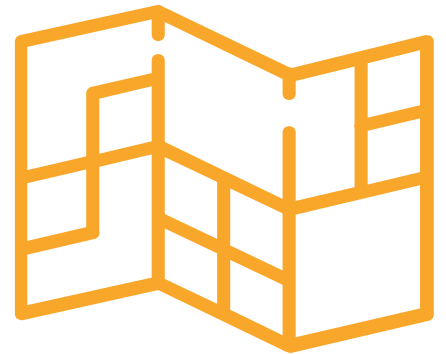
Un sommet des ruelles vertes virtuel



Cette année, le sommet des ruelles vertes s'est tenu le 22 octobre. Cette édition a permis à plus d'une vingtaine d'acteur-trices des ruelles vertes au sein des éco-quartiers de se rencontrer et d'échanger autour des ruelles vertes. Le thème de ce sommet 2020 était la pérennité.

19 nouvelles ruelles vertes en 2020

La pandémie n'a pas arrêté la réalisation de projets de ruelles vertes ; si certains ont été reportés à 2021, certains ont pu voir le jour. Ainsi, l'année 2020 a vu naître 19 nouvelles ruelles vertes à Montréal. Il y a donc désormais 454 ruelles vertes sur l'ensemble du territoire montréalais, couvrant près de 79 000 mètres.



SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE



CAMP DE JOUR DÉFI ZÉRO DÉCHET

Actif depuis 2008, le programme Camp de jour Défi zéro déchet (CD0D) a dû, cet été, réinventer ses offres et ses pratiques pour être en mesure de dispenser une treizième édition adaptée à la pandémie. Tous les camps de jour affirment avoir grandement apprécié l'adaptation du programme. Ils ont cependant été quelques-uns à souligner la pandémie comme une circonstance atténuante qui a temporairement fait passer ce projet « sous le radar ».



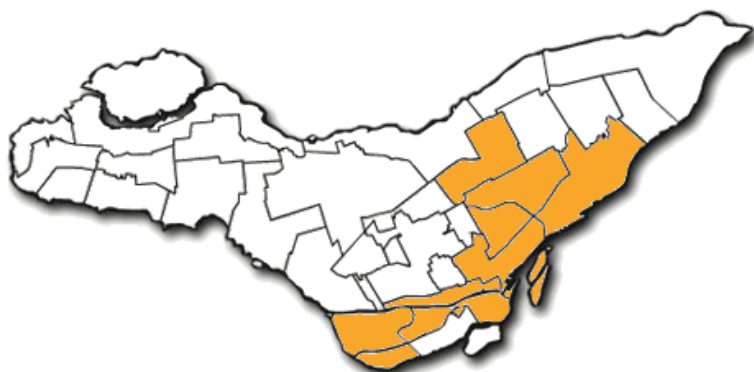
FORMULE VIRTUELLE



**RÉTENTION DES
INSCRIPTIONS**



**TROUSSES PÉDAGOGIQUES
EN FORMAT NUMÉRIQUE**



**16 CAMPS PARTICIPANTS
DANS 7 ARRONDISSEMENTS**

En moyenne, 90 minutes par semaine ont été consacrées au programme CD0D dans les camps participants. animateur-trices, coordonnateur-trices et enfants ont bien reçu les activités « Zéro déchet » proposées dans les trousse.

PATROUILLE VERTE

La 16e édition de la Patrouille verte a pu être déployée en continuant de rassembler une cinquantaine de jeunes passionnés et prêts à porter un effort de sensibilisation environnementale d'envergure.

29 JUIN -
16 OCTOBRE

16
ARRONDISSEMENTS
et 3
VILLES LIÉES

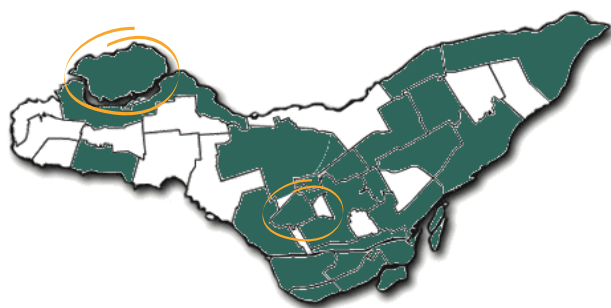
54
PATROUILLEUR-
EUSES

PORTÉE
70 000

15 000
HEURES DE
PATROUILLE

La Patrouille verte a su adapter ses mesures de sensibilisation au contexte pandémique en priorisant l'amorce d'un dialogue engagé avec les citoyen-nes. Depuis 2005, la Patrouille verte s'adapte au contexte dans lequel elle s'enracine, et l'année 2020 n'y a pas fait exception. La résilience et la capacité d'adaptation de ce projet sont à l'image des priorités écologiques de demain.

NOUVEAUTÉS



L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève et Côte Saint-Luc :
deux nouveaux territoires d'intervention



Mandat sur les vagues de chaleur et la
résilience en collaboration avec le BTER

PARTENAIRES

17
ÉCO-QUARTIERS

Service
Canada

Montréal

16
ARRONDISSEMENTS
et 3
VILLES LIÉES

PATROUILLE BLEUE

En 2020, la Patrouille bleue a connu trois volets, deux ont été annulés et reportés à 2021. Ce fut le cas du projet-pilote de réorientation de gouttières à Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles et de la Patrouille bleue en ville liée.



La distribution de pommes de douche à débit réduit s'est poursuivie en 2020 avec la tenue de kiosques d'échanges. Les citoyen-nes venaient échanger gratuitement leur ancienne pomme de douche contre une nouvelle pomme à débit réduit. Ces kiosques se sont tenus tout au long du printemps et de l'été par six éco-quartiers implantés dans 5 arrondissements :

Mercier - Hochelaga-Maisonneuve

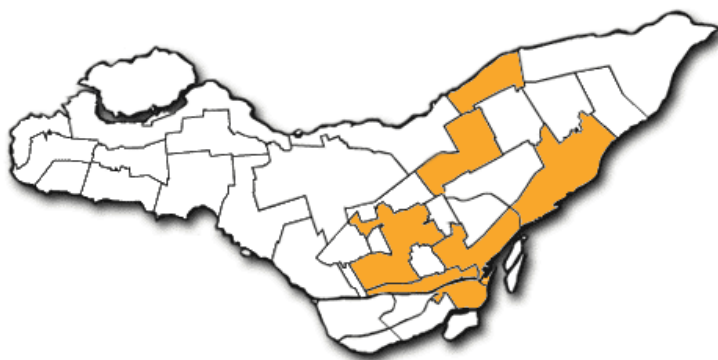
Montréal-Nord

Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce

Le Sud-Ouest

Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension

Ville-Marie



Près de 2 700 pommes de douche ont été distribuées lors de ces kiosques.

Il est prévu que le projet se poursuive en 2021 dans de nouveaux arrondissements.



IMPLICATION PRÉSENCE ET RAYONNEMENT

IMPLICATION AUPRÈS DE PARTENAIRES ET D'ORGANISMES

Le Regroupement des éco-quartiers s'est impliqué auprès de 15 partenaires ou organisations, soit en étant membre, soit en participant à des comités et même comme administrateur. Les échanges qui découlent de cette implication sont très fructueux et tous ces partenaires et organisations enrichissent le REQ à leur tour.



PARTENARIAT, REPRÉSENTATION ET FORMATION

En 2020, le Regroupement des éco-quartiers a développé de nombreux partenariats pour réaliser de nouveaux projets ou développer de nouvelles relations. La force d'un réseau comme le nôtre vient de la capacité à rallier d'autres organismes à notre mission et à faire avancer les projets environnementaux. L'équipe du REQ a donc assisté à vingt rencontres pour développer des partenariats et a été présente à 13 rencontres de partenaires pour représenter la mission et les idées de ses membres. De plus, l'équipe du REQ a su se tenir informée sur différents sujets pour parfaire son expertise sur certains enjeux ou encore pour se doter des meilleurs outils de travail.

20

rencontres de
développement
de partenariats

18

formations et
conférences

13

rencontres de
représentation

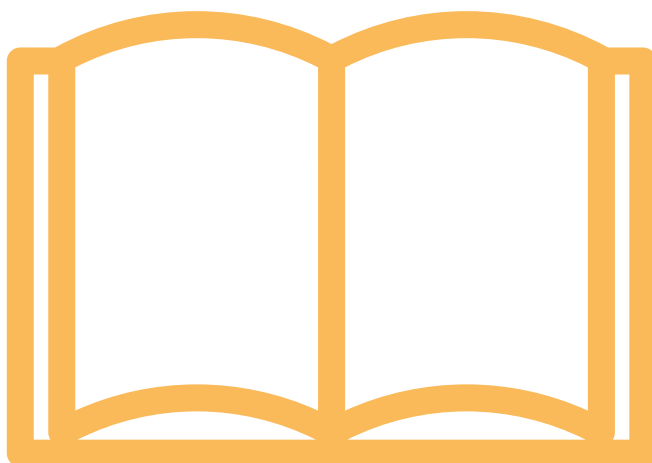
MÉMOIRES

Depuis sa création en 1995, le REQ a toujours voulu faire entendre sa voix – et surtout celle de ses membres – auprès des autorités susceptibles de changer les choses. Ainsi, dûment impliqué dans l’avancement de certains dossiers touchant directement les citoyen-nes, le REQ a présenté plusieurs mémoires concernant des politiques ou des plans d’action dont l’enjeu était lié à ses champs d’expertise et d’activités.

En 2020, ce sont deux mémoires qui ont été déposés et présentés à deux différentes Commissions de la Ville de Montréal. Le premier mémoire, présenté le 22 janvier, portait sur le projet de Plan directeur de gestion des matières résiduelles (PDGMR) de la Ville de Montréal, et le deuxième mémoire, présenté le 13 février, portait sur la Politique montréalaise pour l'action communautaire.

Mémoire sur le projet de plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025

Mémoire sur la politique montréalaise pour l'action communautaire





VIE DÉMOCRATIQUE ET ASSOCIATIVE

éco
quartier

VIE DÉMOCRATIQUE ET ASSOCIATIVE

Le Regroupement des éco-quartiers se doit d'avoir une vie démocratique et associative bien active pour être aux premières loges de l'action en environnementale à Montréal afin de tenir ses membres informés, mais aussi pour les représenter lors de divers événements.

9

rencontres du
conseil
d'administration

11

rencontres
spéciales pour la
COVID-19

7

formations et
post-mortem

3

comités ad hoc

2

rencontres
d'échange

2

rencontres de
développements
de projets

2

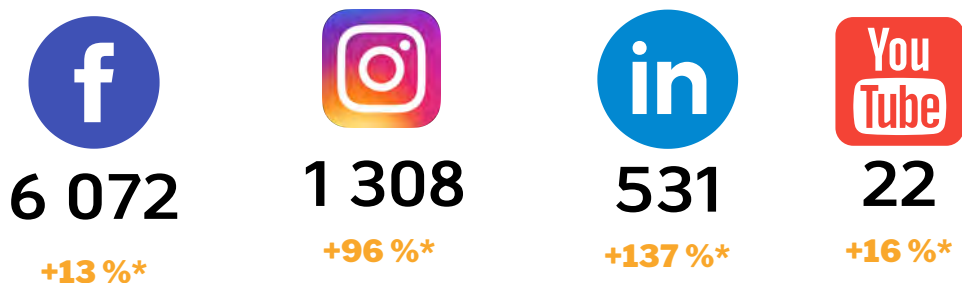
rencontres de
présentation de
partenaires



COMMUNICATION

COMMUNICATION

Réseaux sociaux



* par rapport au nombre d'abonné-e-s en 2019.

Infolettre

Le REQ a créé une infolettre à destination de ses partenaires afin de mieux faire rayonner l'activité de ses membres. La première infolettre a été envoyée en novembre 2020 à 291 personnes.

Il est prévu d'envoyer 4 infolettres par année aux partenaires du REQ, à raison d'une infolettre par saison.

Site Internet

Le site Internet eco-quartiers.org a eu 11 000 visiteur-euses durant la dernière année. La page la plus visitée, après la page d'accueil est la page dédiée aux offres d'emploi.

Le site Internet ruellesvertesdemontreal.ca a connu également un meilleur achalandage avec 1 100 visiteurs pour l'année 2020.

COMMUNICATION - REVUE DE PRESSE

Couverture médiatique

En 2020, le REQ a envoyé 8 communiqués de presse :

- 4 pour Un arbre pour mon quartier
- 2 pour la Patrouille verte
- 1 pour Verdir le Sud
- 1 pour Mobilier vert et actif

En voici les retombées

	Presse écrite	Site web / médias numériques	Reportage web	Canaux municipaux	Radio	Télé
Nombre de mentions	13	13	2	13	3	2

Revue de presse

UN ARBRE POUR MON QUARTIER

Des arbres à bas prix pour verdir Montréal, La Presse, 16 avril 2020

Le programme Un arbre pour mon quartier de retour, Est Média Montréal, 17 avril 2020

Infolettre de Verdun, 17 avril 2020

Infolettre du Plateau Mont-Royal, 17 avril 2020

Infolettre de Rosemont - La Petite-Patrie, 17 avril 2020

Infolettre d'Outremont, 17 avril 2020

Infolettre de Montréal-Nord, 17 avril 2020

Infolettre de Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce, 17 avril 2020

Infolettre de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension, 17 avril 2020

Infolettre d'Achimsic-Cartierville, 17 avril 2020

Infolettre de Saint-Léonard, 27 août 2020

Infolettre de Saint-Laurent, 4 septembre 2020

Infolettre d'Anjou, 24 septembre 2020

Plus d'arbres pour l'Est de Montréal, Est Média Montréal, 16 juillet 2020

Les arbres dans Achimsic-Cartierville : du travail à faire, Journal des voisins, 20 août 2020

Année record pour la plantation d'arbres par les citoyens, 24H, 16 octobre 2020

Année record pour la plantation d'arbres par les citoyens, TVA Nouvelles, 16 octobre 2020

Facebook de Valérie Plante : mention de Un arbre pour mon quartier, 17 octobre 2020

COMMUNICATION - REVUE DE PRESSE

Revue de presse (suite)

JOURNÉE DU FLEUVE

Journée du fleuve : une corvée de nettoyage des berges à RDP, Journal Metro, 11 septembre 2020.

Un grand nettoyage collectif du Fleuve aura lieu ce week-end, Journal Metro, 14 septembre 2020

Des kilos de déchets pêchés dans le fleuve Saint-Laurent, Le Devoir, 19 septembre 2020

Un grand nettoyage pour la Journée du fleuve, La Presse, 19 septembre 2020

Les citoyens à la rescousse du fleuve Saint-Laurent, TVA Nouvelles, 19 septembre 2020

Une grande corvée de nettoyage du fleuve et de ses berges a eu lieu samedi, L'Actualité, 19 septembre 2020

Deux tonnes de déchets en moins dans le fleuve Saint-Laurent, Radio-Canada, 19 septembre 2020

VERDIR LE SUD

Verdir le sud, d'est en ouest - Un projet de lutte aux îlots de chaleur urbains, RIMQ, 9 juin 2020

PATROUILLE BLEUE

La Patrouille bleue distribuera des pommes de douche dans six autres quartiers, TVA Nouvelles, 29 avril 2020

La Patrouille bleue distribuera des pommes de douche dans six autres quartiers, 24H, 29 avril 2020

Retour du programme As-tu ta pomme de douche ?, Est Média Montréal, 23 juillet 2020

PATROUILLE VERTE

Lancement de la Patrouille verte, Arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve, 10 mars 2020

Patrouille verte en tournée de sensibilisation, Journal Metro, 17 juillet 2020

La Patrouille verte s'active pour sensibiliser les Montréalais, Radio-Canada, 15 juillet 2020

Green Patrol duo protect the environment door-by-door, Journal de Beaconsfield, 12 août 2020

RUELLES VERTES

Top 20 des plus belles ruelles vertes, Mes quartiers, 15 août 2020

En pleine pandémie, les ruelles vertes se multiplient à Montréal, La Presse, 10 août 2020

Repenser les ruelles vertes, C'est toi ma ville, 15 août 2020

7 ruelles vertes à Montréal où prendre de jolies photos en nature sans quitter la ville, Narcity, 10 juillet 2020

One Montrealer visited all 433 ruelles vertes of the city, and these are his top 20 picks, Time Out, 13 octobre 2020

128 ruelles vertes dans RPP : un sommet à Montréal, Est Média Montréal, 17 avril 2020





REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS À NOS MEMBRES ET PARTENAIRES



Montréal

Ahuntsic-Cartierville
Montréal

Anjou
Montréal

Côte-des-Neiges
Notre-Dame-de-Grâce
Montréal

L'Île-Bizard
Sainte-Geneviève
Montréal

Lachine
Montréal

LaSalle
Montréal

Mercier
Hochelaga-Maisonneuve
Montréal

Montréal-Nord
Montréal

Outremont
Montréal

Pierrefonds
Roxboro
Montréal

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal

Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal

Saint-Laurent
Montréal

Saint-Léonard
Montréal

Le Sud-Ouest
Montréal

Ville-Marie
Montréal

BEACONSFIELD

Verdun
Montréal

HAMPSTEAD

VILLE
MONT-ROYAL
TOWN OF
MOUNT ROYAL

VILLE DE • TOWN OF
KIRKLAND

Ville de
Côte Saint-Luc
City of



REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2020

REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 DÉCEMBRE 2020

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-4
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-13

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS (REQ) qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

ASBL INC

ASBL société de comptable professionnel agréé inc.¹

Montréal, le 1 avril 2021

¹ Par CPA auditeur, CGA permis de comptabilité publique n° A129449

REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS
RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Institut national de santé publique du Québec - verdir le sud	246 897	-
Service Canada - Subventions salariales	205 233	213 894
Ville de Montréal - Centre	153 475	187 421
Ville de Montréal - Arrondissements	75 741	64 600
Office municipal d'habitation de Montréal	63 224	70 787
Ville de Montréal - Villes liées	9 785	20 533
Ventes - Projet Un arbre pour mon quartier	180 377	112 104
Commandites et contributions	83 079	132 649
Adhésion et cotisations	10 000	6 781
Contributions des Éco-quartiers	5 851	-
Autres revenus	2 895	5 161
Intérêts	821	444
	<u>1 037 378</u>	<u>814 374</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	493 891	607 690
Remboursement des partenaires - INSPQ	217 933	-
Contribution pour vente d'arbres	145 719	74 546
Matériels et équipement	65 183	9 708
Honoraires professionnels	14 450	18 270
Contributions aux Éco-Quartiers et aux membres	11 836	1 739
Frais de déplacement et de réunions	6 541	8 784
Télécommunications	7 413	8 229
Loyer	8 010	7 853
Intérêts, frais bancaires et stripe	5 452	4 681
Frais de bureau	4 930	4 136
Amortissement des immobilisations	2 414	2 046
Publicité et promotion	1 360	1 174
Assurances, taxes et permis	396	1 142
Formation et événements	370	908
Projets spéciaux	-	21 624
Autres frais de projets	-	1 543
	<u>985 898</u>	<u>774 073</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>51 480</u></u>	<u><u>40 301</u></u>

REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020			2019
	Investi en immobi- lisations	Affecté au projet (note 9)	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	2 455	-	154 319	156 774
Excédent des produits sur les charges	(2 414) ¹	23 500	30 394	51 480
SOLDE À LA FIN	41	23 500	184 713	208 254

¹ Correspond à l'amortissement des immobilisations

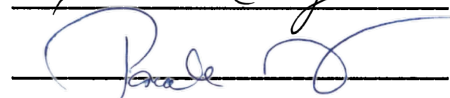
REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	455 507	200 088
Débiteurs (note 3)	26 648	14 666
Frais payés d'avance	916	-
	<u>483 071</u>	<u>214 754</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	<u>2 248</u>	<u>2 455</u>
	<u><u>485 319</u></u>	<u><u>217 209</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	77 388	60 435
Apports reportés (note 7)	159 677	-
	<u>237 065</u>	<u>60 435</u>
DETTE À LONG TERME (note 8)	<u>40 000</u>	<u>-</u>
	<u>277 065</u>	<u>60 435</u>
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	41	2 455
AFFECTÉ (note 9)	23 500	-
NON AFFECTÉ	184 713	154 319
	<u>208 254</u>	<u>156 774</u>
	<u>485 319</u>	<u>217 209</u>
ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 10)		

APPROUVÉ

Roxanne L'Écuyer


REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS
FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	51 480	40 301
Élément sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	2 414	2 046
	53 894	42 347
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(11 982)	12 866
Frais payés d'avance	(916)	215
Créditeurs	16 953	43 926
Apports reportés	159 677	-
	163 732	57 007
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	217 626	99 354
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(2 207)	-
Variation des placements et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 207)	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt bancaire	40 000	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	40 000	-
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	255 419	99 354
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	200 088	100 734
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	455 507	200 088

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et du dépôt à court terme.

REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2020

1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS est un organisme à but non lucratif constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, le 6 août 1999. Il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

Regrouper en corporation les organismes à but non lucratif promoteurs du programme environnemental Éco-quartier;

favoriser le développement et le rayonnement du programme Éco-quartier;

favoriser la mise en commun d'outils et de pratiques d'intervention dans le domaine de l'éducation relative à l'environnement;

développer et offrir des services d'ordre éducatif, de gestion et de communication en vue de promouvoir la qualité de vie des citoyens et le sentiment d'appartenance au milieu de vie;

recevoir des dons, legs et contributions, organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des dons pour des fins charitables.

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2020

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits (suite)

Ventes de produits et de services

Les produits relatifs à la vente de produits et services sont constatés à l'état des résultats lorsque le bien est transféré ou que le service est rendu.

Autofinancement

Les produits d'autofinancement sont constatés lorsque l'activité a lieu.

Cotisations

Les produits de cotisations sont constatés linéairement sur la période couverte par ces dernières.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et le taux indiqués ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	33 %

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2020

2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse et les débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les créditeurs et les dettes.

3- DÉBITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Subventions	20 160	9 180
Clients	6 488	5 486
	<u>26 648</u>	<u>14 666</u>

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020	2019
	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
Coût	\$	\$
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	\$	\$
Mobilier et équipement	1 635	1 409
Équipement informatique	8 585	6 563
	<u>10 220</u>	<u>7 972</u>
	<u>2 248</u>	<u>2 455</u>

5- EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 20 000 \$, renouvelable annuellement, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 5,25 % et garantie par l'encaisse, les placements et les débiteurs. Au 31 décembre 2020, la marge était nulle (nulle en 2019). L'organisme dispose aussi d'une carte de crédit de 4 000 \$ portant intérêt au taux de 7,95 % et garantie par l'universalité des créances.

6- CRÉDITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	54 745	32 634
Sommes à remettre à l'État	15 747	21 552
Salaires et vacances	6 896	6 249
	<u>77 388</u>	<u>60 435</u>

REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2020

7- APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31 décembre 2019	Octrois/ Encais- sement	Constaté à titre de produits	Solde 31 décembre 2020
	\$	\$	\$	\$
Institut national de santé publique				
du Québec - verdir le sud	-	400 000	246 897	153 103
Fonds de Solidarité FTQ	-	20 000	13 426	6 574
	-	420 000	260 323	159 677

8- DETTE À LONG TERME

Prêt de la Caisse Desjardins de 40 000 \$, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022, dans le cadre du programme fédéral aux petites entreprises et aux organismes à but non lucratif afin de couvrir leurs coûts d'exploitation pendant une période de COVID 19, où leurs revenus ont été temporairement réduits avec la possibilité d'effectuer des versements en capital. Si un montant de 30 000 \$ est remboursé d'ici le 31 décembre 2022, le prêt sera réputé payé en totalité. Si le solde du prêt est de plus de 10 000 \$ au 1er janvier 2023, l'organisme a le choix entre établir les modalités de remboursement sur 36 mois (capital + intérêts) ou garder le prêt avec la modalité des intérêts seulement. Le taux d'intérêt sera alors de 5 %. Le prêt devra être remboursé au plus tard le 31 décembre 2025.

Portion échéant à court terme

2020	2019
\$	\$
40 000	-
-	-
40 000	-

9- AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Le 2 février 2021, le conseil d'administration a décidé d'affecter un montant de 3 500 \$ pour une planification stratégique. Le 24 mars 2021, le conseil d'administration a décidé d'ajouter une affectation de 5 000 \$ pour la planification stratégique pour atteindre un total de 8 500 \$ et un montant de 15 000 \$ pour couvrir les démarches de cette planification stratégique. L'organisme ne peut utiliser les montants grevés d'affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

REGROUPEMENT DES ÉCO-QUARTIERS
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2020

10- ENGAGEMENT CONTRACTUEL

En vertu d'un contrat de location de locaux échéant en décembre 2021, l'organisme s'est engagé à effectuer des versements minimums futurs totalisant 8 568 \$ taxes incluses.

11- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit sur les créances. Le risque est non significatif car les sommes sont à recevoir des instances gouvernementales. L'organisme procède à une évaluation continue de tous ses comptes de créances et comptabilise une provision pour les créances douteuses, au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt sur les placements à taux fixe qui l'assujettissent aux variations de la juste valeur.

12- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.